

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU JEUDI 22 MAI 2025

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 11

Représentés : 3

Absents : 1

Date de convocation : 16 mai 2025

Date d'affichage : 16 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux mai à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre – RETORNAZ Dominique – RIVAS Natacha - RETORNAZ André – MAGNIN Carine – GRANGE Guy - FEUTRIER Stéphanie – POIROT Marie - GRANGE Michel – ROCHARD Sophie – GIRAUD Nicolas

Étaient représentés : RAMBAUD Marie-Pierre (donne procuration à MAGNIN Carine) – MARTIN Jean-Marie (donne procuration à RETORNAZ Dominique) - RETORNAZ Lénaïck (donne procuration à ROCHARD Sophie)

Était absent : CLAPPIER Pascal

Madame POIROT Marie est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 25-05-074

Objet : Modification de la composition des commissions municipales (intégration de nouveaux élus)

Rapporteur : Jean-Pierre Rougeaux, Maire.

L'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ouvre la possibilité au conseil municipal de former au cours de chaque séance, des commissions municipales chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

En effet, afin d'assurer la cohérence et la pérennité des travaux menés et des réflexions conduites, la majorité des élus choisissent d'attribuer un caractère permanent aux commissions qu'ils décident de constituer et de les spécialiser par domaine d'intervention.

C'est donc ce caractère permanent que je vous propose de donner aux commissions municipales spécialisées que nous allons former et qui jouent dans les faits, un rôle d'instruction important dans la préparation des dossiers soumis au conseil municipal.

Bien entendu, la permanence d'une commission ne fait pas obstacle à la possibilité offerte au conseil d'en changer les membres en cours de mandat ou de la supprimer.

Actuellement, sont instituées les commissions suivantes :

- ✓ Commission finances, administration générale, développement durable et communication,
- ✓ Commission urbanisme et travaux
- ✓ Commission associations, sport, intercommunalité, navettes, vie touristique station
- ✓ Commission vie locale, enfance, services à la population, patrimoine et culture, agriculture

Suite à l'entrée au conseil municipal de Madame Sophie ROCHARD faisant suite aux démissions de Monsieur Christian GRANGE, conseiller municipal, le 21 mai 2024 et de Madame Corine FALCOZ, adjointe au maire, le 31 mai 2024, il convient de l'intégrer dans différentes commissions.

La commission des finances, administration générale, développement durable et communication, réunie le 15 mai 2025, a émis un avis favorable sur ce dossier.

En fonction de ces éléments, il vous est proposé de bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission des finances, administration générale, développement durable et communication du 15 mai 2025,

Où l'exposé de Monsieur Rougeaux,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'intégrer Monsieur Nicolas GIRAUD dans la commission « Urbanisme et travaux »,
- d'intégrer Madame Sophie ROCHARD dans la commission « Associations, sport, intercommunalité, navettes, vie touristique station »,
- d'intégrer Madame Sophie ROCHARD dans la commission « Vie locale, enfance, services à la population, patrimoine et culture, agriculture »,
- les commissions municipales sont ainsi composées conformément aux tableaux ci-dessous :



Finances, administration générale, développement durable et communication

Natacha RIVAS
 Jean-Marie MARTIN
 Carine MAGNIN
 Dominique RETORNAZ
 Pascal CLAPPIER
 Lénaïck RETORNAZ

Urbanisme et travaux

Dominique RETORNAZ
 Guy GRANGE
 Marie-Pierre RAMBAUD
 Jean-Marie MARTIN
 Pascal CLAPPIER
 Lénaïck RETORNAZ
 Nicolas GIRAUD

Associations, sport, intercommunalité, navettes, vie touristique station

André RETORNAZ
 Marie-Pierre RAMBAUD
 Marie POIROT
 Carine MAGNIN
 Stéphanie FEUTRIER
 Lénaïck RETORNAZ
 Sophie ROCHARD

Vie locale, enfance, services à la population, patrimoine et culture, agriculture

André RETORNAZ
 Natacha RIVAS
 Guy GRANGE
 Stéphanie FEUTRIER
 Marie-Pierre RAMBAUD
 Carine MAGNIN
 Michel GRANGE
 Sophie ROCHARD

Ont signé au registre les membres présents
 Copie conforme
 Le Maire,
 Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 27/05/2025

Publication : 27/05/2025

Valloire, le 27/05/2025

Le Maire,
 Jean-Pierre ROUGEAUX.

